



Nombre de délégués
en exercice : 54

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023

A la suite d'une convocation du 19 septembre 2023, les membres du Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 25 septembre 2023 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

- ✓ **Etaient présents : 27**
Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Hubert BOURING, Durkut CAN, Bernard CLAVE, Cyrille FETIQUE, Dominique LIMBACH, Jean-Luc LUTZ, Freddy LITTY, Joel NIEDERLAENDER, Jean-Luc JEHIN, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Jean MEKETYN, Francis SCHORUNG, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, André DUPPRE, Marc FRIEDRICH, Simone RAMSAIER, Roselyne DA SOLLER, Christian CLEMENT, Pierre THIL.
- ✓ **Représenté : 1**
Monsieur Gilbert SCHUH est représenté par Madame Eliane JACQUES.
- ✓ **Excusés : 14**
Messieurs, Mesdames Sabrina HASSINGER, Claude KLEIN, Chantal PLATTE, Gabriel WALKOWIAK, Marc SENE, Jean-Jacques WURSTEISEN, Luc BALLASSE, Hubert BUR, Cathia HEIM, Jean-Claude HUBERT, Joel ROMANG, Serge STEBLER, David SUCK, François GATTI.
- ✓ **Excusés ayant donné procuration : 6**
Madame, Messieurs Alexandre CASSARO a donné procuration à Jean-Paul HILPERT, Gabriel GLATH a donné procuration à Francis SCHORUNG, Bernard COLBUS a donné procuration à Philippe SCHUTZ, Salvatore FIORETTO a donné procuration à Pierre THIL, Ginette MAGRAS a donné procuration à Roselyne DA SOLLER, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT.
- ✓ **Absents : 7**
Messieurs Guy BORN, Salvatore COSCARELLA, Pascal LAUER, Emmanuel SCHULER, Emmanuel THIRY, Bernard PETRY, Roland GLODEN.

01. ADMINISTRATION GENERALE

**OBJET : REMPLACEMENT DELEGUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
FREYMING -MERLEBACH**

Le Comité Syndical,

VU les dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT), il appartient aux intercommunalités membres du Sydeme de désigner les délégués titulaires et suppléants chargés de les représenter au sein de l'assemblée délibérante du Sydeme.

VU l'article L.5711 du CGCT et la loi n°2022-217 du 21/02/2022 prévoient qu'à compter du 1^{er} mars 2020, les EPCI membres d'un syndicat mixte fermé peuvent y désigner comme délégué qu'un seul de leurs membres.

VU la délibération n°2020/46 du Comité Syndical du 23 septembre 2020 portant désignation des délégués titulaires et suppléants conformément aux règles de représentativité établies et selon la répartition suivante :

Interco.	Population 2020	Titulaires	Suppléants	TOTAL
CAFPF	78 570	10	10	20
CASC (AL)	66 357	9	9	18
CASAS	54 293	8	8	16
CCPBitche	35 169	5	5	10
CCFM	32 352	5	5	10
CCABPSU	25 107	4	4	8
CCDUF	24 902	4	4	8
CCHPB	23 555	4	4	8
CCW	18 296	3	3	6
CCB	13 644	3	3	6
TOTAL	372 245	55	55	110

VU la délibération du 07 juillet 2023, la Communauté de communes de Freyming-Merlebach (CCFM) a désigné Monsieur Marc FRIEDRICH comme successeur de Monsieur Pierre LANG en qualité de délégué titulaire au sein du Comité Syndical.

ENTENDU le rapport de Monsieur ROTH, Président ;

Délibère par :

34 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décide

- D'installer dans ses fonctions Monsieur Marc FRIEDRICH, délégué titulaire de la Communauté de communes de Freyming-Merlebach ;
- De prendre acte de la nouvelle composition du Comité Syndical figurant en annexe.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 25 septembre 2023

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de la publication de la délibération, le 12 OCT. 2023 ...
Et de la transmission en Sous-Préfecture le 12 OCT. 2023

